

Mesdames, Messieurs  
les membres privés du Conseil de Développement

Louhans, le 16 MAI 2017

**Objet : Appel à candidature pour le renouvellement 2017**

Madame, Monsieur,

Conformément à nos statuts déposés en 2002, le collège privé est intégralement renouvelé tous les 3 ans. Après 2005, 2008, 2011 et 2014, voici le 5<sup>ème</sup> renouvellement triennal qui doit intervenir cette année 2017. Aussi, je vous prie de bien vouloir confirmer votre représentation soit par courrier (adresse ci-dessous) soit par courriel à [pays.bresse.bourguignonne@orange.fr](mailto:pays.bresse.bourguignonne@orange.fr) et en format libre. **Sans réponse de votre part dans un délai d'un mois à la réception de ce courrier, vous ne serez plus membre du Conseil de Développement**, association de réflexion participative rattachée au Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne porteurs de nombreux dispositifs comme :

- le schéma de cohérence territoriale (SCoT)
- le contrat de développement fluvestre de la Seille navigable 2015-2020
- le programme européen LEADER FEADeR 2014-2020 « Entrer dans la transition énergétique »
- le contrat territorial 2015-2017 financé par le Conseil Régional avec une nouvelle procédure annoncée pour le 2018-2020
- le Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)
- le contrat de ruralité 2017-2020 signé avec M. le Préfet de Saône-et-Loire
- et le futur contrat local de santé en cours d'élaboration avec l'Agence Régionale de Santé.

Si vous ne souhaitez pas continuer, vous pouvez me proposer le nom d'une personne qui pourrait vous succéder. Néanmoins, je vous rappelle que la nouvelle composition sera arrêtée en accord avec nos 2 communautés de communes de plus de 20 000 habitants qui ont désormais l'obligation de faire appel à un Conseil de développement (mon courrier du 19 janvier 2017).

« Je ne peux donc que saluer le rôle des conseils de développement qui permettent d'organiser la mobilisation de la société civile dans les territoires. La loi NOTRe a renforcé leur rôle. Je veillerai à ce qu'elle soit appliquée partout ». Emmanuel MACRON 19 avril 2017 (document ci-joint diffusé par la Fédération Nationale des Pays <http://anpp.fr>).

Si vous souhaitez être le correspondant du Conseil de développement au sein d'une de nos 4 communautés de communes, je vous remercie par avance de bien vouloir en faire la demande lors de votre candidature pour ce renouvellement 2017.

En comptant sur votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Copie :  
M. le Président du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne (Pays)  
MM. les Présidents des 4 communautés de communes

Le Président  
Denis JUHE



76 membres de droit – Période 2014– 2017

Représentation	Représentant	Représentation	Représentant
<b>Institutionnels et organisations syndicales : 10</b>		La Grange Rouge	Geneviève JUHE
Ch. Commerce & Industrie	Alain THOUVENOT	<b>Spectacle vivant</b>	<b>PLACE VACANTE</b>
Ch. Métiers & Artisanat	Olivier GOESTCHEL	Associations historiques	Annie MOURAILLE
Ch. Agriculture	Samuel CHANUSSOT	Village du Livre	<b>Jean-Paul BOURDON</b>
Syndicats patronaux	Franck BOULAY	<b>Musique</b>	<b>PLACE VACANTE</b>
Syndicats patronaux	Éric MICHOUX	Arts plastiques	Brigitte MANIN*
Syndicats patronaux	Michel CERNEAU	Foyers Ruraux	Cédric PICARD
Syndicats de salariés	Julien GAUTHEY	Bibliothèques	Annick TRUCHOT-BERTHET
Syndicats de salariés	Claude GIROD	Radio Bresse	Alain TRONTIN
Syndicats de salariés	Anne-Marie PETIT	<b>Environnement et aménagement du territoire : 9</b>	
Syndicats de salariés	Fabrice GINDRE	AEP Les Campanettes	Jean-Pierre MORIN
<b>Industries : 5</b>		Centre Eden	Patrick LEFEUVE*
Agroalimentaire	Jacques POULIN	CAPEN 71	Thierry GROSJEAN*
Mécanique	Thierry POURCHER*	ACTIF 71	Christian GUILLOT
Transport logistique	Evelyne GROS	<b>SOS TER de la Bresse</b>	<b>PLACE VACANTE</b>
Industries du bois	Jocelyne BACAER	Syndicats de Rivières	André MASSOT
Sous-traitance industrielle	Karl SAUSSARD	Syndicats des Déchets	Éric BLANC
<b>Artisanat : 4</b>		Ass. de Pêche	Joël CHATOT
Métiers d'arts	Aurélie MASSELIN	Ass. de Chasse	Evelyne GUILLON*
<b>Métiers de bouche</b>	<b>PLACE VACANTE</b>	<b>Sports : 3</b>	
Métiers de services	Olivier JUVET*	LOUHANS-CUISEAUX FC	Igor PETKOVIC
<b>Métiers du bâtiment</b>	<b>PLACE VACANTE</b>	Ass. sportives	Claude TREFFOT*
		Ass. sportives	Joël GAUME
<b>Commerces et services : 6</b>		<b>Education et formation : 4</b>	
Commerçants et artisans	Lionel COQUET	Ens. Élémentaire	Christian FLATOT
Commerçants et artisans	Christophe FOURNIER	Ens. Secondaire	Francine DESPRES*
Professions Libérales	Hervé CHARTON*	Ens. Supérieur	Annie BLETON-RUGET
<b>Professions Libérales</b>	<b>PLACE VACANTE</b>	Ens. Agricole	Thérèse FAUVEAUX*
Professions non sédentaires	Claude DECHELLE*	<b>Jeunesse : 3</b>	
Bresse Initiative	Emmanuel GARCIAPIQUERAS	<b>Association de jeunes</b>	<b>PLACE VACANTE</b>
<b>Agriculture : 8</b>		Org. hors tps scolaire	Emilie VINCK
Éleveur	Jean-Claude BUGAUD	Org. hors tps scolaire	Odile UNY*
Éleveur laitier	Marie-Ange RAVAT*	<b>Social : 11</b>	
Producteur volailles de B.	Anthony MARMEYS	Mission Mobilité	Thierry LOPES
Agriculture biologique	Denis JUHE	Ass. Caritatives	Joël MILLARD
Coopérative agricole	Didier LAURENCY	<b>Pers. handicapées</b>	<b>PLACE VACANTE</b>
Maraîcher horticulteur	Alexandre CAUCHY	Insertion	Marie-Lise MICHELIN
Maraîcher horticulteur	Rémy TERRIER*	Mission Locale	Christine BUATOIS**
Syndicat Crème & Beurre B.	Thierry MOLLE	Pers. Agées	<b>VACANT</b>
<b>Tourisme : 3</b>		Pers. Agées	<b>Isabelle HAHN PAQUELIER</b>
Hôteliers restaurateurs	Marie-Claire REAU*	Mutualité française	Gerard BURTIN*
Gîtes & chambres d'hôtes	Nicolas ROGUET*	Mutualité Sociale Agricole	Jean-Claude RICHARD
Office de Tourisme	Joseph ENTREMONT	Commission Médicale Eta	Patrick VARLOT
<b>Culture : 10</b>		Retraités	Catherine GUTHRIN*
Ecomusée de la Bresse b.	Dominique RIVIERE		

En gras : nouveaux représentants

\* Pas de réponse au courrier renouvellement de juillet 2014 et absent aux AG 2014, 2015 et 2016

\*\* Changement de représentation pour un membre sortant

# En Marche !

en-marche.fr  
@enmarchefr

Paris, le 19 avril 2017

## **REPONSES D'EMMANUEL MACRON AU QUESTIONNAIRE DE L'ANPP**

### **Question 1 : Quelle politique de développement économique territorialisée envisagez- vous mettre en œuvre pour répondre aux enjeux des territoires ruraux et périurbains ?**

Je veux d'abord souligner que les mesures générales que nous prendrons pour permettre le développement de l'économie française bénéficieront, bien évidemment, aux territoires périurbains et ruraux. Ainsi, quand nous proposons d'alléger les normes et de donner aux territoires une liberté d'adaptation, quand nous nous engageons à baisser la fiscalité pesant sur les sociétés, ce sont autant d'opportunités nouvelles pour les entreprises des zones périurbaines et rurales.

Nous prendrons ensuite des dispositions particulières liées aux difficultés spécifiques de ces zones périurbaines et rurales. Parce qu'il ne peut pas y avoir de développement économique sans une accessibilité optimale, nous prévoyons par exemple, dans notre plan d'investissement, de consacrer 5 milliards d'euros aux infrastructures et aux équipements locaux. De la même façon, nous entendons, sous cinq ans, relier l'ensemble des communes de l'hexagone en très haut débit fixe et mobile. Notre philosophie générale est simple : nous ne nous situons pas dans une logique d'assistance aux territoires ruraux et périurbains, mais dans une logique d'*empowerment*. Ce que nous voulons, c'est que les collectivités locales aient les moyens de prendre leur destin en main.

### **Question 2 : Quelle impulsion donnerez-vous en matière de politique d'aménagement du territoire ? Avec quels outils (appels à projets, contrats, crédits de droit commun...) ? Quelle place sera donnée aux territoires de projets et aux contrats de ruralité ? Quelle politique tiendrez-vous par rapport au maintien des fonds européens (notamment FEADER non agricoles) ? Comment relancez-vous la coopération ? Comment structurerez-vous l'administration sur ces questions ?**

Je viens de le mentionner, une part significative de notre plan d'investissement, qui prendra la forme d'un appel à projet, sera consacrée à des politiques d'aménagement du territoire. Il faut ajouter à cela les crédits – 15 milliards d'euros – qui seront consacrés à la transition énergétique et qui pourront relever aussi de l'aménagement du territoire. Notre philosophie en la matière est la suivante : nous entendons sortir des grands projets, parfois pharaoniques et qui souvent ne voient jamais le jour, pour privilégier l'efficace. Concrètement, nous préfererons par exemple construire une quatrième voie à une route nationale pour relier

une petite ville à une ville moyenne, que promettre une ligne TGV qui ne verra jamais le jour.

S'agissant des dispositifs auxquels vous faites allusion comme les contrats de ruralité et les territoires de projets, nous pensons qu'ils vont globalement dans le bon sens. Pourquoi ? Parce qu'ils permettent d'aller au-delà limites administratives parfois trop rigides pour privilégier l'espace vécu par nos concitoyens et leur proposer des solutions pragmatiques. Ils continueront donc à avoir un rôle important.

Enfin, je crois que si, dans certaines zones urbaines, l'administration déconcentrée fait parfois doublon avec les services des collectivités et mérite à ce titre d'être réorganisée, elle joue, dans les zones rurales un rôle d'appui technique, juridique, prospectif essentiel. Dans ces zones, elle sera donc préservée.

**Question 3 : Quelle suite donnerez-vous aux Pactes Etat/Métropoles ?  
Quelles propositions ferez-vous en faveur de l'Alliance des Territoires ?**

Les métropoles sont une chance pour la France. Elles sont – pour les quinze plus grandes – à l'origine de la moitié de la richesse créée chaque année. Elles sont nos atouts-maitres dans la mondialisation. Elles alimentent un système de redistribution territoriale des revenus qui bénéficie fortement aux territoires périurbains et ruraux. Il faut donc le soutenir et c'est pour cela que je prolongerai les pactes État-Métropoles.

En même temps, les métropoles ont aussi un devoir de solidarité avec les territoires qui les entourent. Je favoriserai donc toutes les initiatives qui visent à construire localement des partenariats entre territoires urbains et territoires ruraux : contrats de réciprocité urbain-rural, systèmes de péréquation locaux. L'Alliance des territoires ne se décrète pas, elle se construit sur le terrain.

**Question 4 : Comment soutiendrez-vous la démocratie de proximité ? Par quels moyens ?**

Je me reconnais pleinement dans les théories de Pierre Rosanvallon quand il souligne que la démocratie ne doit pas se limiter au vote, mais qu'elle est un travail quotidien, permanent, une exigence de tous les jours. Je ne peux donc que saluer le rôle des conseils de développement, qui permettent d'organiser la mobilisation de la société civile dans les territoires. La loi NOTRe a renforcé leur rôle. Je veillerai à ce qu'elle soit appliquée partout.

